



Régime général régime local

Par **Mellerio**, le **18/02/2009** à **05:55**

les 10 années où j'ai exercé une activité professionnelle (région Mulhousienne Alsace) je constate que mon organisme de retraite m'a placé dans le régime général que je conteste. Jusqu'alors j'étais ayant droit de mon mari (régime local) je souhaite être informée par un spécialiste de la question